

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE
DU MARDI 2 JUIN 2015

« Sous réserves de validation par le prochain conseil d'école »

Début réunion : 17h20

Fin de réunion : 19h30

Présents:

Avec voix consultative

- M. Gilles ALMOSNINO, Proviseur
- M. Christophe DERAMBURE, Proviseur adjoint

Avec voix délibérative

- Mme Sylvie LE BRAS-LESTREMAU, Directrice des Cycles 1 et 2
- M. Olivier MARCELLET, Directeur du cycle 3

Représentants des enseignants

M.Anguilla

M.Vigneron

M.Braud

Mme.Pastor

Mme.Bisbal

M.Carrat

Mme.Contrault

Mme.Leroy absente

Mme.Gerard excusée, en stage

Mme. Ganstert excusée, enfant malade

Mme.Michel

M.Bousquet

Mme.Augié-Bernou excusée, en stage

Mme.Hassid

Mme.Granda suppléante : Mme Fairier

Représentants des parents

Mme.Jorda

M.Domingo

M.Rosier

Mme.Hassna

Mme.Vendrell

Mme.Combarros

Mme.Zanet

Mme.Nieto suppléant : M.Castro

M.García

M.Forriol suppléante : Mme.Pastor

Mme.Tarayre

M.Van Langenhove

Mme.Martin suppléant : M.Laumain

Mme.Roquin

Mme.Belloch

Mme.Cañada absente

Le conseil d'école est présidé par M. Marcellet, directeur du cycle III, et par Mme. Lebras-Lestremau, directrice des cycles I et II.

M. Marcellet annonce son départ du lycée pour poursuivre sa carrière professionnelle en France à la fin de cette année scolaire.

M. Almosnino, proviseur du Lycée, et M. Derambure, proviseur adjoint, rejoignent le conseil d'école peu après son début.

1. Adoption du PV du conseil d'école du 17/02/2015

Le compte rendu du conseil d'école du 2^{ème} trimestre tenu le 17/02/2015 est adopté à l'unanimité.

2. Synthèse du conseil des enfants du 3ème trimestre

Le conseil des enfants du 3^{ème} trimestre a fait un bilan positif des actions réalisées autour des thèmes citoyenneté, solidarité, santé et environnement avec, entre autres, la course solidaire et le recyclage du papier dans les classes.

De plus, c'est à l'occasion de ce conseil des enfants que le projet de la salle polyvalente a été présenté aux enfants du primaire.

3. Préparation rentrée scolaire 2015-2016

3.1.1. Structure prévisionnelle / Bilan des départs et des arrivées

M. Marcellet présente la structure prévisionnelle suivante avec 1101 élèves :

Niveaux	Effectifs attendus rentrée 2015	Nombre de classes prévu	Nombre d'élèves en moyenne par classe	Au 01/06/15		DÉPARTS juin 2015	ARRIVÉES septembre 2015
PS	98	9	26,9	2 PS	4PSMS	1	98
MS	144			3 MS		1	48
GS	116	4	29,0	4 GS		3	6
CP	138	6	23,0	6 CP		1	9
CE1	154	6	25,7	6 CE1		1	3
CE2	140	5	28,0	5 CE2		1	5
CM1	144	5	28,8	5 CM1		5	2
CM2	167	6	27,8	6 CM2		1	5
Totaux	1101	41	27,0			14	175

Collège	
6è	149 6 24,8 6 6ème

M. Marcellet souligne que les effectifs évoluent chaque semaine. Ceci est dû aux nouvelles arrivées d'enfants français. La structure à 74 classes (41 pour le primaire et 33 au collège/lycée) est conservée.

M. Marcellet rassure les parents d'élèves quant à la capacité du collège à s'organiser pour répondre à l'évolution de la structure qui passe de cinq à six sixièmes. Les besoins en ressources humaines et en heures de cours sont déjà anticipés.

3.1.2. Travaux en cours ou prévus durant l'été

M. le Proviseur informe du retard affectant la phase administrative du dossier de la salle polyvalente tant à la « *Generalitat* » qu'à la mairie de Paterna suite aux élections locales et régionales du 24 mai.

M. le proviseur annonce la validation du projet à la Generalitat en commission en juin et sa remise à la mairie de Paterna pour Juillet.

Cela représente un décalage de deux mois (au moins) sur le calendrier prévu à l'origine.

Le calendrier actualisé serait donc :

04/09 : visite du site par les entreprises se présentant à l'appel d'offre

01/10 : remise des offres

Du 15/10 au 20/10 : choix de l'offre gagnante

La bonne nouvelle est que la rentrée se fera en toute quiétude.

3.1.3 Information sur le calendrier scolaire

Le calendrier vient d'être validé. Il est présenté aux parents d'élèves et enseignants. La rentrée 2015 est fixée au 2 septembre 2015. Il faut noter le regroupement des vacances de Fallas et de Pâques ainsi que la coupure d'une semaine en mai.

4. Projet d'établissement

M. Marcellet présente un bilan 2014-15 positif : pratiquement 100% des actions décidées en conseil des maîtres, en début d'année, autour des 4 axes du projet d'établissement ont été réalisées.

Axe 1 : Maîtrise de la langue française

M. Marcellet cite :

- Le journal scolaire
- Le travail réalisé autour des outils communs d'évaluation ainsi que les échanges renforcés entre enseignants du 1^{er} et du 2nd degrés
- La pérennisation des groupes de progrès
- L'accueil d'un auteur de littérature jeunesse J. Brax et d'une illustratrice N. Dierterlé qui ont rencontré les élèves en classe et mené des actions avec eux.
- Les actions inter-degré primaire/collège.
- Les voyages (8 classes du cycle III et 11 classes du cycle I et II).

Axe 2 : Langues vivantes

A retenir :

- Le bon fonctionnement du dispositif d'aide aux élèves primo-arrivants, pour les élèves non hispanophones.
- L'utilisation de nouvelles fiches navettes en français et en espagnol pour un meilleur suivi des élèves d'un niveau à l'autre.

Axe 3 : Citoyenneté / Santé / Environnement / Ouverture à l'International

M. Marcellet souligne:

- Le franc succès de la course solidaire
- La nouvelle édition de la course aux nombres
- La semaine masculin/féminin au cours de laquelle de nombreux échanges inter-degrés ont eu lieu
- La classique journée de l'arbre
- La natation au cycle III
- Le grand nombre de sorties et voyages scolaires effectués tant en France qu'en Espagne.

Axe 4 : Contribution à la diffusion de la culture française et à l'image du Lycée

En commémoration du 125^{ème} anniversaire du lycée français de Valence, de nombreux événements sont prévus pour les 19 et 20 juin 2015 :

- Célébration de la **fête de la musique** le 20 juin
- **La nuit du conte** (vendredi 19/06 de 20h30 à 22h)

Mme Lebras-Lestrémau explique que 16 contes en français, espagnol et valencien seront proposés aux enfants de la GS au CM2. 270 enfants sont attendus. Les enfants iront de conteur en conteur pour écouter trois contes correspondant à leur âge. Mme Lebras-Lestrémau cherche quelques parents volontaires pour encadrer et organiser le déplacement des enfants de conte en conte. Les enfants emmèneront un coussin.

- **La kermesse.** (samedi 20 juin de 17h30 à 19h30)

Mme Lebras-Lestrémau explique que de nombreux stands ludiques et sportifs sont organisés. Des enseignants et de nombreux lycéens animeront ces stands. Néanmoins, un appel à la bonne volonté des parents est réitéré. Mme Lebras-Lestrémau rappelle que des classes feront leur spectacle de fin d'année ce jour-là.

Des autobus seront prévus entre Valence et le lycée pour faciliter les déplacements et soulager le parking devant le lycée.

- **La paella** (samedi 20 juin)

On peut dès à présent s'inscrire même si des tickets seront vendus le jour même.

- **Lip-dub** (samedi 20 juin vers 22h30)

Treize classes du cycle III participent.

- **Soirée dansante** (jusqu'à 1h00 du matin)

M. Marcellet rappelle que la semaine suivante d'autres classes présenteront leur spectacle de fin d'année. Mme Lebras-Lestrémau précise que quelques classes présentent cette année leur spectacle le jeudi 11 juin à l'auditorium de Betera.

Liaison CM2-6^{ème}

M. Marcellet précise que la plupart des actions sont reconduites d'année en année.

En particulier :

- Au 1^{er} trimestre la mise en place du conseil École/Collège avec des actions inter-degrés
- L'accueil en ½ groupes par la CPE du collège et la documentaliste du CDI
- La remise aux CM2 d'un livret d'accueil
- La réunion d'information en septembre aux parents des classes de 6^{ème}
- Les fiches navettes de suivi des élèves.

5. Evaluation des élèves / Fin du 3^{ème} trimestre avec Cerise

Les parents auront accès au livret personnel de compétences à partir du 24 juin.

6. Questions diverses

Soumises par l'APE

Salle polyvalente

Les parents voudraient savoir s'il serait envisageable, dans le budget actuel, pour le chantier de la salle polyvalente, de prévoir une finition du sol de la cour des enfants cycle 2.

Tel qu'il a été demandé au dernier conseil d'établissement extraordinaire, nous voudrions savoir s'il est prévu d'introduire une clause dans l'appel d'offre du chantier dans laquelle le maître d'oeuvre se responsabilise d'un éventuel surcoût du budget.

Existera-t-il une commission de contrôle du suivi économique du chantier ? Le cas échéant, quelle sera sa composition ?

M. le proviseur explique que le nivellement et la finition du sol de la cour du cycle 2 n'apparaissent que de manière optionnelle dans le cahier des charges de l'appel d'offre. Le coût estimé est de 75 000 euros. Une fois examiné le détail de l'offre de l'entreprise gagnante, ils pourront ou non être inclus. Au cas où ils ne le seraient pas, il est prévu de négocier à part cet aménagement avec l'entreprise gagnante.

M. le proviseur explique que sur l'enveloppe de 1 200 000 euros destinée au coût global de la construction de la salle polyvalente il est prévu une marge de 10% pour couvrir d'éventuels surcoûts.

M. le proviseur répond qu'une telle commission de contrôle économique existe et que s'y trouvent représentés :

- Le maître d'ouvrage
- L'AEFE
- Le Lycée
- L'Ambassade
- L'architecte

Conseil école/collège

Pourrait-on avoir le bilan du 3^e trimestre du conseil Ecole-collège ? Quelles sont les actions à venir ?

M. Marcellet explique que ce conseil Ecole/Collège est une nouveauté introduite cette année en relation avec la refondation de l'Ecole. Le cycle 3 englobera la classe de 6^{ème} dès la rentrée 2016. Des actions ont été mises en place pour faciliter des échanges entre les enseignants des deux degrés. Les actions non finalisées seront reconduites l'année prochaine.

Quels sont les résultats obtenus dans la 6^{ème} expérimentale ?

M. Derambure explique qu'en dépit de l'inquiétude de quelques parents en début d'année l'expérience de la classe de 6^{ème} évaluée par compétences a été positive. La sixième par compétences atteint d'aussi bons résultats que les autres sixièmes. Elle permet, de plus, un apprentissage visant à mettre l'accent sur la progression de l'élève et non sur ses lacunes.

M. Derambure annonce la généralisation de ce système d'évaluation à toutes les classes de 6^{ème} à la rentrée 2015.

Soumises par le Groupement des Parents Indépendants

Médiathèque

Après un an de fonctionnement de la médiathèque avec les nouveaux horaires, quel est le bilan fait par le LFV ? Est-il envisagé une extension des horaires afin de fluidifier la grande affluence dans les horaires actuels ?

M. Marcellet répond que les nouveaux horaires de la médiathèque ont répondu à la demande. Il a juste été nécessaire de rappeler, parfois, l'attitude attendue dans cet espace désormais accessible aux familles, matin et soir. Aucune augmentation supplémentaire des horaires n'est prévue.

Sortie des élèves

A ce jour, les parents qui souhaitent la sortie de leurs enfants, pour des raisons diverses, avant la fin des cours doivent venir récupérer ces derniers en classe. Peut-il être envisager un assouplissement de ces mesures, en permettant à l'enfant de sortir de l'établissement, avec autorisation parentale, sans que le parent soit obligé de venir le récupérer lui-même à l'intérieur ?

M. Marcellet répond qu'il est favorable au maintien du système actuel avec billet de sortie délivré au parent ou à l'adulte autorisé, en classe ou au secrétariat du cycle. Ce billet est ensuite présenté à la loge. M. le proviseur corrobore l'avis du directeur du cycle 3.

Travaux sur les tambours

L'état actuel des tambours nécessite une rénovation, identifiée par le DAF. Ces travaux sont-ils envisageables cet été, afin d'avoir une rentrée 2015/2016 dans de bonnes conditions ?

M. le proviseur expose les différents travaux de maintenance récemment exécutés dans les tambours :

- Entretien des couloirs, halls, escaliers
- Travaux d'étanchéité des huisseries des fenêtres
- Climatisation complète des classes du primaire
- Ordinateurs et TNI.

Aucun travaux de réaménagement des tambours n'est prévu cet été. M. le proviseur propose de différer l'étude d'un tel réaménagement car son coût risque d'être élevé. Il annonce l'ouverture durant cet été d'un nouvel accès indépendant pour l'entrée à l'école maternelle depuis la rue Orenge comme cela avait été sollicité par les parents d'élèves. L'entrée actuelle est conservée.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Marcellet annonce la fin du conseil d'école à 19h30.

M. le proviseur remercie Mme Lebras-Lestrémau et M. Marcellet pour leur implication dans la vie de l'établissement et annonce le départ de M. Marcellet qui quitte l'établissement en fin d'année scolaire.

